



Territoires de santé



Une approche territoriale nouvelle

Le Schéma régional d'organisation sanitaire (SROS) de troisième génération remplace les secteurs sanitaires par des territoires de santé. Ces derniers sont des lieux de concertation entre acteurs au sein d'une "conférence sanitaire" rassemblant élus, professionnels de santé hospitaliers et ambulatoires, intervenants médico-sociaux, usagers... Ce sont des espaces de propositions pour l'élaboration de projets médicaux de territoire et des zones de planification des activités de soins hospitaliers dans le cadre du SROS.

La démographie des 6 territoires

La population franc-comtoise se répartit ainsi au sein des 6 territoires de santé :

- Belfort - Montbéliard - Héricourt : 328 000 habitants
- Besançon - Gray : 321 000 habitants
- Lons-le-Saunier - Champagnole - Saint-Claude : 164 000 habitants
- Vesoul - Lure - Luxeuil : 153 500 habitants
- Dole : 85 500 habitants
- Pontarlier : 73 000 habitants

Si le territoire de Belfort-Montbéliard-Héricourt est fortement urbanisé (187 habitants au km²), les cinq autres sont peu peuplés (densité comprise entre 44 et 68 habitants au km²).

Une mortalité différenciée

Selon les causes de décès, la mortalité comparative par rapport à la France dessine un paysage en creux et reliefs : par exemple sous mortalité par accidents cardio-vasculaires dans le territoire de Besançon, une surmortalité des maladies de l'appareil respiratoire dans celui de Vesoul.

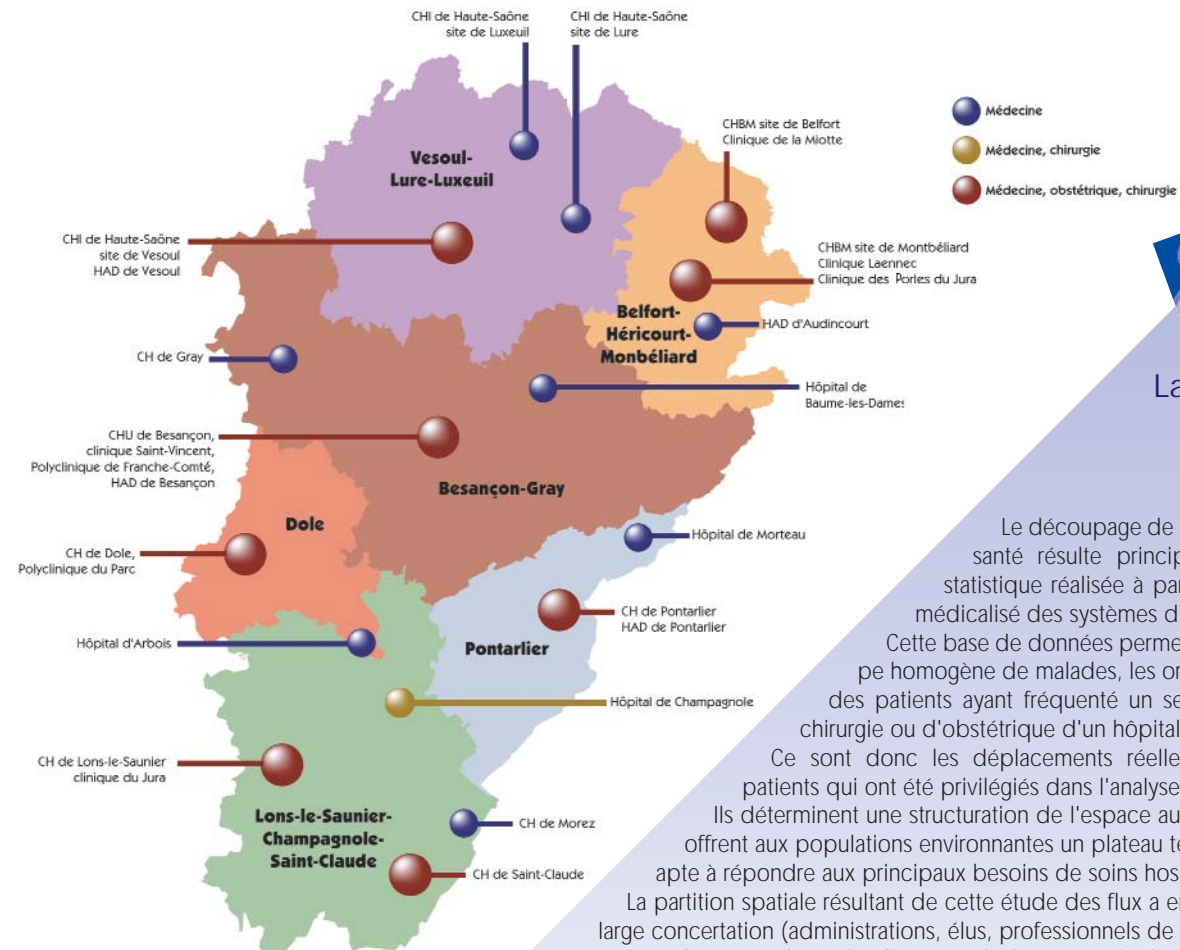
En termes de mortalité générale, pour les hommes comme pour les femmes, la situation est plus favorable qu'en France pour trois territoires (Lons-le-Saunier, Besançon et Pontarlier), plus défavorable dans les trois autres (Dole, Belfort-Montbéliard et Vesoul).

Un document pour caractériser la Franche-Comté et ses 6 territoires

Les principales caractéristiques démographiques, économiques, sociales et sanitaires, permettant d'identifier les territoires et de les situer les uns par rapport aux autres, ont fait l'objet d'une publication.

Celle-ci, "Les 6 territoires de santé francs-comtois", est disponible à l'ARH et est consultable sur les sites Internet de l'Urcam (www.urcam.org), de la Drass (www.franche-comte.sante.gouv.fr) et de l'ORS (www.ors-franchecomte.org).

Six territoires de santé en Franche-Comté



La méthodologie d'élaboration des territoires

Le découpage de la région en territoires de santé résulte principalement d'une analyse statistique réalisée à partir du PMSI (Programme médicalisé des systèmes d'information).

Cette base de données permet de connaître, par groupe homogène de malades, les origines et les destinations des patients ayant fréquenté un service de médecine, de chirurgie ou d'obstétrique d'un hôpital ou d'une clinique.

Ce sont donc les déplacements réellement effectués par les patients qui ont été privilégiés dans l'analyse.

Ils déterminent une structuration de l'espace autour de 6 pôles. Ceux-ci offrent aux populations environnantes un plateau technique public et privé apte à répondre aux principaux besoins de soins hospitaliers.

La partition spatiale résultant de cette étude des flux a ensuite été soumise à une large concertation (administrations, élus, professionnels de santé, usagers...). Au terme de cette phase, le directeur de l'ARH a pris, le 4 octobre 2004, l'arrêté délimitant définitivement les territoires de santé.

Les travaux méthodologiques ont été menés par un groupe associant l'ARH, la CRAM, la DRASS, la direction régionale du service médical, l'ORS, l'Urcam et la direction régionale de l'INSEE qui a effectué les analyses statistiques.



Pour en savoir plus :

- ARH de Franche-Comté
 - DRASS de Franche-Comté
- (cf. Glossaire et coordonnées utiles en fin d'ouvrage)